



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION

Présents :

Mesdames	Messieurs
BABU Clarisse	ELPHEGE Serge
ROSSO Céline	SENELAS Yohann
BALLU Yvelise	ABADIE Pascal
BODIN Karine	
CHAMARRE Céline	
DE GRAAL Hélène	

Absents excusés :

Mesdames	Messieurs
	BLANCHARD Didier

ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION DU CA du 25 mars 2022

1	Présentation du nouveau fonctionnement avec un bureau exécutif
2	Cotisations
3	Sélection des artistes : 12 artistes sont retenus suite au dépouillement des bulletins de 7 membres du CA sur 9
4	Présentation du budget prévisionnel 2022
5	Point sur la subvention de la commune et financement d'un spectacle
6	Spectacle retenu : Gillie Swing
7	Mug et flyers
8	Organisation vernissage 2/07/22 : membres présents, tivolis, cocktail, repas après spectacle avec artistes...
9	Questions diverses

La séance est ouverte à 20h

POINT 1 :

Serge Elphege annonce la création d'un bureau exécutif au sein du bureau afin de faciliter la gestion des affaires dans les périodes qui demandent de la réactivité. En effet de l'envoi de l'appel à candidature à la commission de sélection, de nombreuses actions s'imposent et doivent être réalisées dans de brefs délais.

POINT 2 :

Tous les membres se sont acquittés de leur cotisation annuelle 2022 à l'exception de Jean-Michel Choisy, maire de la commune, membre honoraire de l'association. Il serait mal venu de lui réclamer sa participation.

Parmi, les artistes, trois n'ont pas encore versé leur adhésion. Sans cette adhésion, leur participation à l'exposition serait compromise.

POINT 3 :

Au total, 140 artistes ont postulé au lieu d'une trentaine la saison passée. Une situation inattendue mais très encourageante.

Une trentaine d'entre eux ont été présélectionnés.

Un constat : *Les artistes envoient souvent des œuvres qu'ils n'auront plus lors de l'exposition. Cette attitude tient l'association en otage, la contraignant ainsi à accepter des œuvres qu'elle n'a pas choisies. Attitude à proscrire !*

A l'avenir, il faudra être plus exigeant sur ce point, notamment en amont, à la vérification de la complétude des dossiers, en s'assurant que les œuvres soumises au Comité de sélection seront bien celles qui pourront être ou seront exposées.

POINT 4 :

Céline Rosso a présenté le budget prévisionnel 2022 qui s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes à la somme de 1 940 €. La seule inconnue en recette est celle du département, chiffrée à 770 €. La demande est faite. Il faudra attendre mi-mai pour connaître le montant exact. La vente de mugs n'apparaît pas mais elle s'ajoutera le moment venu.

POINT 5 :

Le maire a reçu Serge et Johann à propos du financement du concert envisagé. Le maire devait s'occuper de la demande de subvention auprès du conseil départemental de la Vienne. A l'issue de la réunion, les missions de chacun semblaient calées. Serge et Johann étaient invités à présenter le projet, exposition et concert, aux membres du conseil municipal.

La délibération du conseil municipal remet en cause les accords de principe. La commune ne prend pas en charge le coût du spectacle mais elle verse une subvention de 150 € pour l'exposition et une autre de 300 € pour le fonctionnement de l'association. Ce revirement de situation nous oblige à rester sportif et rapide en prenant contact avec Mme DUBUIS au conseil départemental pour déposer la demande de subvention très rapidement. La demande de subvention est envoyée par courriel. Nous savons que la subvention départementale pourrait atteindre jusqu'à 70% du coût du spectacle mais rien n'est sûr !

La commission d'attribution des subventions départementales se réunira le 19 mai 2022. Après cette date, nous serons fixés sur l'avenir du concert.

POINT 6 :

La Cie Gillie Swing, composée de 4 artistes dont une chanteuse, est retenu. Ils sont informés de la difficulté que nous rencontrons, mais ils bloquent la date du 2 juillet.

POINT 7 :

Pour faire rentrer quelques euros dans la caisse de l'association, la vente de mugs est proposée. Il s'agit de mug avec l'intérieur coloré, à l'avant l'affiche en entier, et à l'arrière les artistes. Il faut compter à l'achat le mug à 5€ et la vente à 9 €. Un premier achat de 100 mugs est envisagé. Le conseil d'administration donne son aval.

Pour les flyers, Serge propose 5000 pièces au prix de 35 € pour leur distribution un peu partout et le plus loin possible autour de l'événement.

Deux affiches seront réalisées, l'une pour l'exposition, l'autre pour le concert.

Il est question également de créer une page Facebook, qu'il faudra faire vivre...

POINT 8 :

Pour le vernissage aux environs de 18h30, il faudra des bénévoles le jour même et la veille, pour le montage des tivolis qui nous sont mis à disposition. Le montage devrait avoir lieu le vendredi 1^{er} juillet à 17h et le démontage le dimanche 3 juillet à 11h.

Plusieurs questions se posent en terme de logistique auxquelles des demandes sont prévues pour répondre :

- Création d'un tableau en ligne sur le site internet pour connaître le nombre de bénévoles présents et à quel moment afin de gérer au mieux les tâches en amont et pendant le temps de convivialité
- Réservation de la salle de l'Atelier qui servira de loge aux artistes
- Repas des artistes avec les bénévoles, environ une vingtaine de personnes, à la Petite Houmée. Chacun apporte quelque chose. Tout sera mis en commun.
- Un arrêté municipal pour fermer le parking
- Demander des chaises à la mairie, à prendre à la salle des fêtes
- Quelques jours avant le vernissage, un mot dans les boîtes à lettre des habitués qui se garent sur le parking afin que cet espace soit libre pour accueillir les tivolis.
- Pour le cocktail, il sera commandé la même chose que l'an passé à la SEI à Saint-Sauvant. Les tables du musée serviront au service.

Les artistes devraient arriver sans l'après-midi, pour faire la balance.

Il est convenu avec les artistes un set pendant le vernissage afin de l'accompagner musicalement.

Le concert est prévu entre 20h et 20h30.

POINT 9 :

Une assurance responsabilité civile s'avère nécessaire. Une démarche auprès de la MAIF a été faite. Son coût s'élève à 66 € pour 2022 et sera de 110 € en 2023. C'est probablement l'assureur le moins cher du marché avec des garanties les plus importantes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à

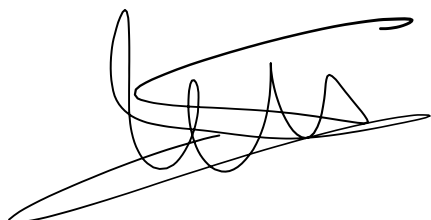
Le Président

Le Secrétaire

Serge ELPHEGE

Yvelise BALLU

Prochaine réunion le

A stylized, cursive handwritten signature in black ink, appearing to be 'Serge Elphege'.A stylized, cursive handwritten signature in black ink, appearing to be 'Yvelise Ballu'.